

FICHE D'INSCRIPTION GROUPE SCOLAIRE LUCIEN ROBIN

Année scolaire 2026-2027

Si vous n'êtes pas domiciliés sur la commune et que vous n'avez aucun enfant déjà scolarisé à l'école de Saint-Palais-sur-Mer, faites impérativement un courrier de demande de dérogation à l'attention du maire, expliquant les raisons de votre demande d'inscription à l'école de Saint-Palais-sur-Mer.

ÉLÈVE

NOM :		Prénom(s) :		Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Né(e) le :		À :	
		<small>(commune)</small>		<small>(département)</small>	
				<small>(pays)</small>	
Adresse de résidence :					
Code postal :		Commune :			

Classe demandée : Toute Petite Section Petite Section Moyenne Section Grande Section CP CE1 CE2 CM1 CM2

AUTRE(S) ENFANT(S) DÉJÀ INSCRIT(S) À L'ÉCOLE

NOM :		Prénom(s) :		Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Né(e) le :		À :	
		<small>(commune)</small>		<small>(département)</small>	
				<small>(pays)</small>	
Classe : <input type="checkbox"/> Toute Petite Section <input type="checkbox"/> Petite Section <input type="checkbox"/> Moyenne Section <input type="checkbox"/> Grande Section <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2					
NOM :		Prénom(s) :		Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	
Né(e) le :		À :	
		<small>(commune)</small>		<small>(département)</small>	
				<small>(pays)</small>	
Classe : <input type="checkbox"/> Toute Petite Section <input type="checkbox"/> Petite Section <input type="checkbox"/> Moyenne Section <input type="checkbox"/> Grande Section <input type="checkbox"/> CP <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2					

RESPONSABLES LÉGAUX ⁽¹⁾

MÈRE	NOM :		Prénom :		Autorité parentale : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
	Adresse (si différente de l'élève) :					
	Code postal :		Commune :			
	Téléphone privé :		Téléphone pro :		N° de poste :	
	Courriel :					
	Situation familiale : <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e)					

PÈRE	NOM :	Prénom :	Autorité parentale : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Adresse (si différente de l'élève) :		
	Code postal :	Commune :	
	Téléphone privé :	Téléphone pro :	N° de poste :
	Courriel :		
Situation familiale : <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Concubin(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e)			

AUTRE RESPONSABLE LÉGAL ⁽¹⁾

ORGANISME	NOM :	Personne référente :	Autorité parentale : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	Fonction :	Lien avec l'élève :	
	Adresse :		
	Code postal :	Commune :	
	Téléphone :	Portable :	N° de poste :
Courriel :			

Pièces à joindre :

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du carnet de vaccinations
- Photocopie de la pièce d'identité de chaque représentant légal
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour chaque représentant légal si le domicile n'est pas commun)
- Photocopie du jugement de divorce en cas de séparation des parents
- Certificat de radiation de l'ancienne école (uniquement à partir de la moyenne section)
- Attestation d'assurance scolaire à fournir au plus tard à la rentrée des classes

⁽¹⁾ Il est important de renseigner le document concernant les responsables légaux pour :

↳ La transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994)

↳ Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n° 2004-104 du 25/06/2004).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et papier, pour la gestion des inscriptions des élèves à l'école élémentaire Lucien Robin. La base légale du traitement est l'obligation légale. La commune de Saint-Palais-sur-Mer est responsable du traitement des données collectées.

Les données papiers sont conservées pendant une durée de 1 an et les données informatisées sont conservées durant toute la scolarité de l'enfant. Elles seront détruites à l'issue de ce délai.

Ces données sont destinées au service accueil de la commune. Vous pouvez à tout moment demander l'accès, la rectification, l'effacement, la portabilité ou la limitation des données vous concernant, ou vous opposer à leur traitement, en contactant le délégué à la protection des données :

Par mail : rgpd@stpalaissurmer.fr

Par courrier : à l'attention du délégué à la protection des données, Mairie, 1 avenue de Courlay 17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER.